

# JEANNE EN SON TEMPS

# JEANNE EN NOTRE TEMPS

par

**PIERRE VIRION**

*Deux conférences prononcées l'une en 1956 à Orléans, l'autre à la salle Pleyel, à Paris, le 8 mai 1957, sous la présidence du Général Weygand, pour l'anniversaire de la délivrance d'Orléans.*

*Nouvelle édition*

Éditions Saint-Remi

– 2019 –

## Du même auteur aux ESR :

LE COMLOT, 52 p., 8,00 €

LE CHRIST QUI EST ROI DE FRANCE, 145 p., 13,00 €

BIENTÔT UN GOUVERNEMENT MONDIAL ? Une super contre-Église  
276 p., 19,00 €

LE NOUVEL ORDRE MONDIAL, 79 p., 8,00 €

CIVILISATION NOTRE BIEN COMMUN,, 190 p., 16,00 €

LA BANQUE & LE RÉGIME CORPORATIF, 58 p., 7,00 €

MYSTÈRE D'INIQUITÉ, 202 p., 15 €



Éditions Saint-Remi  
BP 80 33410 CADILLAC  
saint-remi.fr

## PRÉFACE

« La vie, la mort et la réhabilitation de Jeanne sont d'éloquentes leçons pour notre temps, et spécialement pour ceux qui détiennent un pouvoir public, laïc ou ecclésiastique. Si saint Thomas More enseigne aux autorités séculières qu'il ne faut pas appauvrir l'État en transformant en martyrs ses meilleurs citoyens, sainte Jeanne d'Arc apprend à ceux qui disposent de l'autorité religieuse à ne pas embarrasser l'Église en jugeant injustement les meilleurs de ses enfants. Et si les gouvernements temporels font bien de se rappeler saint Thomas More, les prélats ont tout avantage à se souvenir de sainte Jeanne d'Arc.

« Au cours du poignant procès qui condamna Jeanne au supplice du feu, les gens d'Église qui siégeaient comme juges s'étaient fourvoyés hors de l'orbite propre à leur vocation et à leur autorité. C'étaient des hommes capables, dont certains possédaient à fond leur théologie et leur droit canon. Quelques-uns étaient consciencieux et sincères, et même sensibles aux valeurs spirituelles incluses dans le fatras politico-théologique dont ils devaient, au lieu de Jeanne, être finalement les victimes. Mais c'étaient aussi des hommes d'une ambition sans frein et gâtés par l'insolence des gens en place. Bien plus, ils étaient ce que nous appellerions aujourd'hui des collaborateurs », complices de la puissance ennemie qui occupait alors la terre de France.

« C'est sur de fausses accusations d'hérésie que fut égayé le procès public destiné à discréditer à jamais la résistance victorieuse de Jeanne aux forces anglaises d'occupation. Au cours de ce procès, elle en appela de ses juges à l'autorité du Pape. Les juges ne tinrent aucun compte de ses appels, et sans doute peu de gens en eurent-ils alors connaissance, la situation politique et militaire empêchant ces plaintes d'atteindre Rome.

Mais après la mort de Jeanne elles furent entendues et elles déchirèrent le rideau de disgrâce déployé dans l'intention de ternir son nom devant l'Histoire... »

« .... Jeanne d'Arc servit loyalement deux rois, le Roi du ciel et le roi de France. Elle considérait qu'en servant chacun de son

mieux, elle les servait tous les deux. Elle ne craignait — elle l'a avoué parfois — qu'une seule chose : manquer à l'un ou l'autre, ce qui pour elle eût été les trahir tous deux. Chez elle la loyauté devint une vertu supérieure ; et sa façon de la comprendre est le correctif nécessaire des idées, si répandues aujourd'hui, qui déforment la fidélité en faveur d'exigences illégitimes ou la dégradent par un cynique mépris de sa valeur.

« Chaque nation a besoin de redécouvrir le sens de la loyauté telle que l'illustra Jeanne d'Arc ; loyauté envers les idées et non pas les idéologies, envers l'idéal suprême plutôt qu'envers les « causes trompeuses ». Le monde libre doit voir en Jeanne son modèle et son champion, et prier pour que se multiplient les citoyens doués de sa ténacité morale et de sa claire vision de la vérité.

« Quant au monde de la foi, et spécialement l'Église, s'il lui voue une tendre affection, ce n'est que justice. Car s'il est vrai que l'Église a justifié Jeanne d'Arc, il ne l'est pas moins que Jeanne d'Arc en quelque sorte justifie l'Église, cette Église catholique romaine qu'elle a aimée d'un si vif amour. »

S. Exc. Mgr John J. WRIGHT,  
Evêque de Pittsburgh  
(Pennsylvanie, U.S.A.)

## JEANNE EN SON TEMPS<sup>1</sup>

**A**U temps de Jeanne on invente l'imprimerie. Claude Sluter vient d'enrichir le trésor artistique bourguignon de la célèbre fontaine de Moïse qu'on voit à la Chartreuse de Champmol à Dijon. À Bruges, Van Eyck, perfectionnant l'art de la peinture à l'huile, va donner ses Noces de Cana. En Italie, Masaccio et Filippo Lippi s'immortalisent par les chefs-d'œuvre qu'on admire aux Pitti et aux Offices ; Donatello travaille, à saint Jean de Latran peut-être, à susciter la future admiration de Michel-Ange, tandis qu'à Florence, Brunelleschi, édifiant la coupole de Sainte-Marieaux-Flours, a pour compagnon de gloire Ghiberti qui grave les fastes du Nouveau Testament sur les portes de bronze du Baptistère.

Mais, Jeanne en son temps, ne serait-ce pas aussi, par un certain retour des choses, Jeanne en notre temps ? Car ce cadre historique où Dieu la fit naître présente avec le nôtre plus d'un trait de ressemblance et d'abord celui d'une Chrétienté ébranlée, au bord d'un extrême péril. Dans cette Italie où fermente déjà l'intellectualisme païen des écoles, comme celle de Padoue par exemple, la Renaissance a commencé à verser dans l'âme des élites le poison du plus insolent naturalisme. Contemporains de Jeanne, le cynique Pomponius Lætus, le Pogge qui fit rougir son siècle de ses obscénités, Laurent Valla dont l'ouvrage « *De la volupté* » paraît en 1431, alors que Platina va fonder cette Académie romaine qui complotera si résolument contre la personne même du Souverain Pontife. Si le reste de l'Europe n'est pas encore touché par ce sensualisme d'intellectuels, l'autorité politique et religieuse a cependant subi partout les rudes assauts des scolastiques de la décadence. Les crises économiques, entraînant des désordres sociaux dont nous avons maintenant la fâcheuse expérience, se multiplient. Provoquées par la disparition des anciens courants commerciaux désormais remplacés par des centres de finance et d'affaires, de nouvelles techniques créent un climat

---

<sup>1</sup> Conférence prononcée, en 1956, à Orléans.

d'économie déjà libérale qui, dira un auteur presque contemporain, n'est plus soumise aux principes moraux mais à l'intérêt. La monnaie est descendue à un taux inférieur à celui de notre franc d'aujourd'hui. Par malheur, s'ajoutant au chômage et aux famines locales, la peste noire qui a ravagé l'Europe en 1348, revient faire à Paris 80.000 victimes en 1418. En Angleterre, en Flandre, à Rouen, à Paris des soulèvements ouvriers se répondent l'un à l'autre, des révoltes paysannes éclatent, exploitées par des théoriciens du communisme ou des politiciens sans scrupules, tel Wat Tyler à Londres, tels Jean sans Peur, Caboche et Cauchon en France.

Ces misères morales et matérielles font grandir l'inquiétude et s'égarer les esprits. C'est d'abord un incroyable appétit de jouissance dont la cour de Bourgogne ou Isabeau de Bavière, affolée de luxure avec ses bals, ses amants et ses chiens, peuvent donner une idée. Un mysticisme morbide s'empare des âmes où la sereine vision de la mort ouvrant les portes de la vie, telle qu'on l'avait autrefois, fait place aux danses macabres et aux pénitences spectaculaires. Flagellants de Hollande et d'Allemagne parcourant des provinces en se frappant de fouets plombés et chantant des hymnes entrecoupés de « Kyrie eleison », longues théories d'exaltés prêchant le dépouillement total du clergé, l'illégitimité de la hiérarchie ecclésiastique et la supériorité des Parfaits — c'est-à-dire d'eux-mêmes — ne sont que le décor d'un grouillement de sectes bourrées de superstitions, d'astrologie, de sorcellerie ou de magie. Avec les progrès de l'averroïsme, les hérésies : Vaudois, Frères du Libre Esprit, Cathares, Lollards, renaissent dans le Wiclifisme et le Hussisme. C'est l'époque du Grand Schisme et du Concile de Constance bientôt suivi du « brigandage » du Concile de Bâle.

Nous sommes particulièrement bien placés en notre siècle, pour comprendre ce déséquilibre collectif affectant une génération calamiteuse que la corruption des dogmes, une sensibilité à vif, un immense orgueil intellectuel, une concupiscence de désespoir, rendent plus sensible encore aux bouleversements politiques. Quelle fresque haute en couleurs, propre à susciter des comparaisons avec notre époque, pourrait-on faire, quand Ta-

merlan avec ses hordes, après avoir étouffé la Russie, se retourne vers l'Asie dans le dessein de conquérir les Indes, tandis que les Turcs s'avancent menaçant à nouveau du croissant de Mahomet une Europe en plein désordre ! En 1426 — Jeanne a quatorze ans — le Soudan d'Égypte réduit en esclavage vingt mille chrétiens de Chypre ; Andrinople, Salonique tombent ; ce sera bientôt la chute de Constantinople, trois ans avant la réhabilitation de la Pucelle. Inattentive à son destin, la Chrétienté se déchire : les Polonais taillent en pièces à Tannenberg les Chevaliers Teutoniques déjà nationalistes prussiens avant de passer au protestantisme. Sous les yeux des Maures toujours à Grenade, des guerres dynastiques mettent aux prises les Espagnes. Venise et Gênes s'acharnent l'une contre l'autre appelant tour à tour l'Infidèle à leur aide ; selon la forte image de sainte Catherine de Sienne, les révolutions ont fait de l'Italie « l'auberge du malheur » ; l'Allemagne est secouée par la guerre sauvage des Hussites et, par-dessus tout, entre la France et l'Angleterre, se poursuit l'interminable guerre de Cent ans.

C'est le temps de Jeanne, où paraissent les quatre livres de l'« Imitation de Jésus-Christ », où Dieu sème les saints de tous côtés pour arracher à leur misère les populations désesparées. Il y a des missionnaires : saint Vincent Ferrier, saint Bernardin de Sienne, saint Jean de Capistran ; il y a des mystiques, telle la douce sainte Liudwine ; il y a saint Antonin de Florence et sainte Françoise Romaine et sainte Colette de Corbie qui rencontrera sans doute Jeanne à Moulins en 1429. Il y a des saints contemplatifs et politiques. Sainte Catherine de Sienne est morte en 1380, mais saint Nicolas de Flue va naître ; le bienheureux Nicolas Albergati, archevêque de Bologne, employé par le pape à l'apaisement du conflit franco-anglais, négociera pour Eugène IV, en 1435, la paix victorieuse d'Arras, gagnée par Jeanne et prédite par elle. Ainsi la Providence aura utilisé pour le salut du « saint royaume » une grande sainte, un bienheureux et un pape.

Et voici Jeanne en son temps. Mais encore, à la naissance de l'enfant qui, sur les bords de Meuse, fut visitée par l'Archange et les saintes, quel tableau achevait donc, de l'autre côté des Alpes,

un autre saint tout transfiguré, lui aussi, par la contemplation de la cour céleste ? Dans son couvent de Cortone, Fra Angelico ne venait-il pas de terminer l'image de la Vierge trônant entourée d'anges aux ailes multicolores ? Et lorsque la Pucelle, après avoir changé le cours de l'Histoire, s'élancera, martyre, vers « le Roi Jésus » pour en recevoir sa couronne, le peintre délicat de l'Annonciation, — et Jeanne eut aussi son annonce ! — donnera au monde, très peu de temps après le crime de Rouen, son immortel chef-d'œuvre du couronnement de la Vierge dans la fraîche et lumineuse apothéose des chœurs angéliques.

## JEANNE ET LA RÉVOLUTION

En vérité, il fallait bien un être qui offrît, dit Léon XIII, « quelque chose d'angélique » pour apporter, avec promptitude et précision, le seul remède au mal d'une société condamnée aux échéances immédiates de la Révolution. Car tel était, en effet, le mal dont périssait la cité chrétienne. Pour s'en rendre compte, il suffit, jetant un coup d'œil en arrière, de voir les maîtres à penser auxquels le XIV<sup>e</sup> et le XV<sup>e</sup> siècles demandaient des lumières. C'étaient Jean Quidort, contemporain de Philippe le Bel, et puis les légistes, mais surtout les théologiens réfugiés à la cour de Louis de Bavière alors en lutte contre le pape : Marsile de Padoue, Jean de Jaudun, Ockam. Les deux premiers et surtout Marsile de Padoue avaient exposé le dogme laïque de la souveraineté du peuple dans l'ouvrage demeuré célèbre : « Le défenseur de la Paix », — déjà « la paix par la démocratie » !... Ils avaient nié la primauté du pape : « Je vous le crie comme un hérault de vérité, lit-on dans cet ouvrage, rois, princes, peuples, tribus de toutes langues : ces évêques de Rome cherchent à vous réduire en leur sujétion. » Ockam sera l'un des auteurs préférés de Luther ; il ne voyait de règles infaillibles que dans les dogmes acceptés par l'ensemble des fidèles. Partisan de la démocratie dans l'Église et déjà progressiste, il ne concevait le plein essor de celle-ci que dans une transformation sans cesse accommodée aux besoins du temps. C'est, en effet, par des clercs d'Université surtout, que la



Révolution est descendue des hauteurs de la fausse spéculation théologique dans les réalités sociales.

Gerson, chancelier de l'Université de Paris, eut un jour, à leur endroit, cette parole sévère : « L'orgueil détache de la foi,, surtout les universitaires ». De fait, imbue de ces doctrines, l'Université concourra plus que toute autre, à Constance et à Bâle, au triomphe du parlementarisme conciliaire. Pierre d'Ailly, un de ses oracles, avait dit :

« L'autorité de l'Église n'est pas dans le pape, mais dans le concile des Prélats tenant leur juridiction immédiatement du Christ. Le pape n'a qu'un pouvoir ministériel ». Mais les prélats, n'est-ce pas également eux-mêmes « les clercs en ce connaissant », comme ils disent aux procès de Rouen ? Et ils veulent être les maîtres de l'État comme de l'Église. Et si le procès qu'on fait à Jeanne est, bien sûr, voulu par l'Angleterre à des fins politiques, c'est aussi et du même coup leur « beau procès » à eux qu'ils lui font, car son œuvre, car sa soumission à l'Église, car ses appels au pape, demeurent la vivante condamnation de leur orgueil. Elle se tient là, au milieu d'eux, comme une colonne d'airain, narguant toute politique attachée aux doctrines présentes et futures qui se réclament de la souveraineté du peuple<sup>2</sup>. Or, eux, les universitaires, ils se prétendent les représentants intellectuels du peuple qu'ils ont soulevé. Ils ont solennellement délibéré en faveur du Traité de Troyes, évinçant Charles VII, choisissant un autre

---

<sup>2</sup> Notons que cette doctrine, déjà ancienne, mais proclamée comme un dogme du droit public moderne, a été réprouvée par les papes :

« Quant à la souveraineté du peuple (*imperium autem popolare*) que, sans tenir aucun compte de Dieu, l'on dit résider de droit naturel dans le peuple, si elle est éminemment propre à enflammer et à flatter une foule de passions, elle ne repose sur aucun fondement solide... » (Léon XIII - *Immortale Dei*).

« C'est de cette hérésie (la Réforme) que naquirent, au siècle dernier, et la fausse philosophie et ce qu'on appelle le droit moderne et la souveraineté du peuple (*imperium popolare*) et cette licence sans frein en dehors de laquelle beaucoup ne savent plus voir de vraie liberté... » (Léon XIII - *Diturnum Illud*).

« Il (Léon XIII) a flétri une certaine démocratie qui va jusqu'à ce degré de perversité que d'attribuer dans la société la souveraineté au peuple. » (Saint Pie X - *Lettre sur le Sillon*).

prince. Citoyens importants, ils ont bruyamment approuvé le Parlement et des États Généraux fantomatiques réunis en 1420 pour opiner dans le même sens. Et là voilà, elle qui, rappelant l'origine divine du pouvoir, vient avec sa tranquille audace faire un roi légitime, sacré à Reims ! Et par surcroît, — ô rage ! — elle fait accourir le peuple autour de ce roi, « lieutenant du Christ au royaume de France » !

Les sanglants excès populaires qui s'échelonnent de 1380 jusqu'à Jeanne d'Arc ont d'autres causes, bien sûr, et plus directes que les théories universitaires. Il faut les attribuer en premier lieu, à l'anarchie des grands féodaux. En France comme ailleurs, ceux-ci se dressent contre le pouvoir royal et ils exploitent la situation sociale consécutive aux mouvements démographiques et économiques. Il s'est même trouvé, comme trois siècles plus tard, un prince de la maison royale pour s'ériger en roi de la Révolution et faire alliance avec l'ennemi dans le but de partager avec lui le sol de la patrie. Autour du duc de Bourgogne, que d'intrigants parmi les princes ! Que d'ambitieux et d'intéressés dans la bourgeoisie d'affaires, sans compter la corporation des bouchers, ni ce que la populace peut fournir d'appétits sordides à un tel mouvement ! Mais, avec ceux-ci, que faisaient donc nos docteurs, nos bacheliers en l'un et l'autre droit, d'ailleurs abandonnés par l'épiscopat de France ? Enclins par doctrine à la démagogie, — ils le montreront au concile de Bâle, — intéressés aux bouleversements, — ne se font-ils pas attribuer les bénéfices du clergé fidèle ? — on les voit, pendant les journées sanglantes, unis aux professionnels des abattoirs. Dans une séance solennelle de l'Université, l'un d'eux, Jean Petit, fait l'apologie de l'assassinat politique, c'est-à-dire de celui du duc d'Orléans et les autres le soutiennent de toutes leurs forces, car ils ont scellé l'alliance du syllogisme avec les tranchelards. Erard, le « faux prêcheur », comme dira Jeanne, jouit de leurs faveurs ; Beaupère, qu'elle soufflettera d'un mot vengeur, est à Londres en 1422 à titre de délégué pour porter leurs hommages au roi d'Angleterre. Cauchon, l'un des rédacteurs de l'« Ordonnance cabochienne », où, déjà, s'inscrit un véritable et dangereux syndicalisme de fonctionnaires, est, à la naissance de la Pucelle,

## TABLE DES MATIÈRES

<b>PRÉFACE</b> .....	3
<b>JEANNE EN SON TEMPS</b> .....	5
JEANNE ET LA RÉVOLUTION.....	8
JEANNE ET LA CATHOLICITÉ .....	15
<b>JEANNE EN NOTRE TEMPS</b> .....	26
LA HONGRIE... DÉJÀ .....	27
L'EUROPE EN TUTELLE.....	28
... ET LA FRANCE AU PLUS BAS.....	30
MAIS LE MIRACLE D'ORLÉANS.....	31
L'UNITÉ SPIRITUELLE DE L'OCCIDENT .....	32
EN SAUVANT LA FRANCE.....	33
... DE LA RÉVOLUTION .....	34
« LE PLAISIR DE DIEU ».....	36
INTELLIGENCE ET FERMETÉ .....	37
FOI RELIGIEUSE ET NATIONALE .....	40
LE RÉVEIL DE LA FRANCE.....	42